



Bulletin communal

Numéro 78

Avril 2017

Dans ce numéro :

Commune de Châtonnaye

	page
Message du Conseil communal	1-2
Convocation à l'Assemblée communale	3
Procès-verbal de la dernière AC	4 à 14
Investissement	14
Comptes 2016	15 à 28
Bilans comparés	29-31
Activités du Conseil communal	32-33
Réseau d'eau	34
Déchetterie	35
Informations	36
Bibliothèque	37
Société de tir	38
Société de gym	39
ACATS	40

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

« *Les investissements du passé sont les profits du présent et les finances du futur* » Cl. Waia

La page 2016 de l'histoire de Châtonnaye tournée depuis quelques mois, il est temps aujourd'hui d'approuver les comptes et de rappeler que l'expression « Les bons comptes font les bon amis » garde plus que jamais toute sa valeur.

Après le *rouge* tenace de ces dernières années et des efforts autant laborieux qu'efficaces, une éclaircie salutaire permet de remettre le *noir* dans les finances communales avec, à la clé un bénéfice de Fr. 24'509.- et des amortissements supplémentaires de quelque Fr. 165'000.- à consulter dans les pages qui suivent.

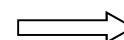
Certes, cette embellie nous réjouit des efforts consentis, mais elle ne saurait toutefois masquer l'arbre qui cache la forêt. Dès 2018, voire déjà 2017, plusieurs signaux annonciateurs (*EMS – CO - péréquation – transports scolaires ...*) mettront le grappin sur les charges financières de l'ensemble des communes de la Glâne en particulier.

Malgré ces prévisions pas très optimistes, la vie continue et le conseil communal y fera front avec détermination et avec les moyens dont il dispose. Il gardera un regard d'avenir et de responsabilité sur le développement de notre village.

Ainsi, une demande de crédit d'investissement de Fr. 360'000.- est demandée à l'assemblée pour des travaux d'aménagement nécessaires et imposés au Ruisseau du Bret.

Au niveau des réalisations 2017, la pose de l'éclairage public à la Planche-aux-Veaux et à l'Impasse des Rosiers a profité de l'opportunité de travaux du groupe E – la recherche du dialogue consensuel a été salué à maintes reprises.

Du côté de la déchetterie, l'agrandissement du dépôt des végétaux – *décision intercommunale* – facilitera la mobilité et engendrera des économies – moins d'interventions pour le broyage et l'élimination.



Si le nouveau PAL – Plan d'aménagement local – est en bonne voie d'acceptation, un « droit d'être entendu » permettra de régler les derniers éléments divergents, avant son application attendue.

Après quelques mois de présence à l'école des « Filles » la famille iranienne s'en ira fin juillet – sans bruit - poursuivre son parcours de vie sous d'autres cieux. Bonne chance.

A titre de conclusion, le conseil communal a eu le grand plaisir de se rendre en délégation, le 22 mars dernier chez madame Julia Page – alerte et dynamique - pour marquer dignement son 90^e anniversaire.

Bonne lecture.

Le Conseil communal



Vous avez apprécié l'ambiance de la Fête des musiques le printemps passé ? Alors venez nous écouter à Promasens les 6 et 7 mai prochains. L'Echo des Roches s'y produira selon ces horaires :

Samedi 6 mai	14h20	Concours en salle
	16h	Prestation à la cantine
Dimanche 7 mai	9h54	Concours de marche
	14h30	Grand Cortège « à la fête foraine »

Au plaisir de se revoir !

L'Echo des Roches de Châtonnaye



ASSEMBLEE COMMUNALE

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Châtonnaye sont convoqués en assemblée communale ordinaire :

le 16 mai 2017 à 20h00
à la salle A de la nouvelle école

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2016
2. Comptes 2016
 - 2.1 comptes de fonctionnement
 - 2.2 comptes des investissements
 - 2.3 rapport de l'organe de contrôle
 - 2.4 rapport de la commission financière; approbation
3. Aménagement du ruisseau Le Bret et bassin de rétention: demande de crédit
 - 3.1 rapport de la commission financière; approbation
4. Divers

Le Conseil communal

Le procès-verbal et les comptes sont disponibles sur notre site internet chatonnaye.ch et au bureau communal.

Assemblée communale du 13 décembre 2016

M. Bernard Sansonnens salue les 33 personnes présentes (majorité absolue à 17 voix) et fait un résumé des événements de l'année tels que Le Giron des Musiques de la Glâne, la journée cantonale Polysports, le 1^{er} Août et les 20 ans du Chœur-Mixte.

Installés dans ses bureaux fraîchement rénovés, les membres du conseil et le personnel administratif reconnaissants apprécient ses désormais nouvelles conditions de travail modernes, fonctionnelles et adaptées aux tâches dévolues.

Conviant les nouveaux citoyens – 18 ans en 2016 – le conseil communal avait préparé un programme varié, original et gustatif. Malheureusement, une seule réponse positive sur 17 invitations. Suite à une annulation en 2015 déjà, le Conseil va revoir la formule, le cas échéant la modifier, voire la supprimer.

Temps fort de l'assemblée, ce soir, la présentation du budget longuement analysé, réfléchi et, toute proportion gardée, raisonnable. Il relève les augmentations constantes et inéluctables des charges liées, notamment celles du district – CO - EMS. Il annonce une probable adaptation du taux d'impôt à court terme – 2019 (?).

Cette assemblée a été convoquée par avis tous ménages, affichage au pilier public, sur le site chatonnaye.ch et par annonce dans la Feuille officielle No 48 du 2 décembre 2016. Aucune remarque.

Les membres du Conseil communal présents :

M. Bernard Sansonnens, syndic

M. Jean-Paul Rey, vice-syndic

Mme Sandrine Goumaz et MM Jacques Maradan et Joël Python, conseillers communaux

Mme Sabrina Papaux, caissière communale

Mme Marie-Claude Seydoux, secrétaire communale (procès-verbal).

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 11 mai 2016
2. Budgets 2017
 - 2.1 budget de fonctionnement ; préavis de la commission financière ; approbation
 - 2.2 budget des investissements ; préavis de la commission financière et approbation pour les objets suivants :
 - a) achat et mise à jour du matériel informatique de l'administration communale
 - b) remplacement des fenêtres de l'école des filles
 - c) demande de crédit pour l'étude du projet d'aménagement du ruisseau du Bret et de rétention d'eaux pluviales
 - d) installation d'éclairages publiques
3. Nouvelle convention scolaire et pot commun pour les locaux scolaires
- délégation de compétence en faveur du Conseil communal
4. Divers

M. le Syndic nomme 2 scrutateurs : Mme Jacqueline Rey et M. Vincent Goumaz

Il déclare l'Assemblée valable et ouvre les débats conformément au tractanda.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 11 mai 2016

Le procès-verbal de l'assemblée du 11.05.16 a paru dans le bulletin communal et sur le site chatonnaye.ch.

M le Syndic fait suite au constat du déficit du fonctionnement 2015 expliqué par le fait que des soldes d'acomptes d'impôts avaient été supprimés dans la facturation à la réception des taxations définitives mais pas annulés au niveau comptable. Cet état de fait, signalé par la fiduciaire, n'avait pas été corrigé, d'où le montant d'environ Fr. 78'000.- retiré des revenus 2015.

Comme annoncé, le conseil communal a mené son enquête et a demandé la médiation de la Préfecture qui a fait les conclusions suivantes :

« Tenant compte des documents reçus, des entretiens avec les représentants de la commune, de la fiduciaire et les personnes directement concernées, nous arrivons à la conclusion qu'il n'y a pas eu une volonté de mal faire ou de cacher des informations ; mais de vouloir plutôt régler soi-même ou en « petit groupe » une situation qui, dans un climat autre, aurait été présentée et réglée par le Conseil communal. Bien que ceci peut être entendu, on doit reconnaître qu'il s'agit d'une erreur qui devait être rapportée au Conseil communal. Dès lors, bien que la situation soit désagréable, il n'y a eu aucune incidence sur la Commune et les comptes. Il n'y a pas à investiguer plus en détail, respectivement ouvrir une enquête administrative. Par conséquent, le dossier est classé ».

Il n'y a pas d'autre remarque. M. le Syndic procède au vote.

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 11 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Budgets 2017

2.1 budget de fonctionnement ; préavis de la commission financière

Mme Sandrine Goumaz, responsable des finances, présente les budgets et commente les chiffres.

	Charges	Revenus
0. Administration	251'443.00	32'434.00
1. Ordre public	50'347.95	30'000.00
2. Enseignement et formation	949'090.30	114'758.00
3. Culte, culture et loisirs	57'117.60	1'000.00
4. Santé	318'554.95	7'500.00
5. Affaires sociales	336'404.66	7'000.00
6. Transports et communications	86'245.00	2'085.00
7. Protection et aménagement du territoire	470'804.10	455'968.70
8. Economie	2'550.00	1'225.00
9. Finances et impôts	435'092.95	2'283'990.15
Total	2'957'650.51	2'935'960.85
Excédent	21'689.66	

Commentaires :

<u>Budget</u>	<u>Commentaire</u>
Administration	Temps de travail de la caissière augmenté à 60% Compte « Emoluments de Chancellerie » : annulé 11,7 % des charges totales
Ordre public	Rien à signaler.
Enseignement et formation	44,6% des charges totales. Augmentation des charges pour le CO de la Glâne. <u>AES</u> : toutes les plages horaires ont été ouvertes. D'où augmentation des salaires mais plus de rentrées d'argent aussi. « Déjeuners et goûters » = nouveau compte Le loyer sera mis dans le pot commun des bâtiments scolaires. Dès 2017, nous ne toucherons plus de subventions
Culture	Les dons aux sociétés ont été réajustés par rapport à 2015. Fri-Time : nouveau compte pour la participation de Torny puisque les activités sont ouvertes aux enfants du cercle scolaire. M. Marcel Gremaud s'interroge sur la part de Torny qui n'est que de fr. 500.- ? Mme Goumaz explique que les subventions couvrent une bonne partie des frais ainsi, les parts communales sont réduites.
Santé	Les charges liées pour l'hébergement des personnes âgées ont doublé. Le home de Vuisternens est presque terminé. Déménagement en avril. Ainsi, le paiement des intérêts et amortissements débutera en 2017.
Affaires sociales	Déficit de l'AES Subventions pour l'ABMG
Transports et communication	Augmentation du personnel édilitaire Entretien routes : quelques réparations prévues
Protection et aménagement de l'environnement	Eau : réserve pour investissements STEP : réserve pour investissements M. Rey explique ce que sont ces deux comptes de réserves : <u>Eau potable</u> : jusque-là le compte devait s'équilibrer par les taxes. S'il y avait un bénéfice, il était attribué à la réserve. La vente d'eau ne couvre pas les frais d'exploitation. Le financement est complété par la location des compteurs et la taxe hydrant. Cette réserve a servi à financer la rénovation de Macconnens à hauteur de fr. 400'000.-. Avec la nouvelle loi, la commune est obligée de faire des réserves pour les investissements futurs. Le PIEP est en phase terminale et le Conseil devra établir un nouveau règlement avec des taxes calculées selon le résultat. M. Gremaud ne comprend pas pourquoi on parle d'obligation de réserves puisqu'elles sont déjà obligatoires. M. Rey lui répond que ce sont les amortissements qui sont obligatoires mais pas les réserves jusqu'à ce jour. M. Norbert Carrel trouve dommage que l'on ait mis le 50% des recettes en provision car ces montants ne sont utilisés que pour les investissements. M. Rey explique que les autorités communales ont de la marge pour établir ce règlement. Les autres communes du GAGN doivent également établir leur PIEP.

Protection et aménagement de l'environnement	<p>La situation est pareille pour les eaux usées sauf que le nouveau règlement a déjà été approuvé en 2015. Avec la nouvelle loi, Châtonnaye devrait faire une réserve de fr. 75'000.- par année. Il faudrait pour ça doubler la taxe réseau. Le Conseil n'a pas voulu facturer une telle augmentation et a prévu une réserve de fr. 33'555.- pour 2017. Les investissements prévus dans le PGGE sont notamment un bassin de laminage et la régionalisation de la STEP.</p> <p>Mme Goumaz reprend les commentaires sur les budgets : Ajustement des salaires de la STEP « Electricité et chauffage » : nouveau compte de participation de la déchetterie aux frais de la STEP. M. Philippe Dénervaud s'interroge sur le chauffage de la STEP. M. Rey explique que le bâtiment appartient à la commune de Châtonnaye. Il s'agit de partager ces frais avec le compte de la déchetterie qui concerne aussi d'autres communes. C'est une question d'équité. Frais de ramassage des déchets réévalués. Montant attribué à l'urbanisme pour le suivi du dossier du PAL.</p>
Economie	Rien à signaler
Finance et impôts	<p>Frais de rappel et poursuites importants car il y a beaucoup à encaisser. Les mauvais payeurs sont suivis de près. Les rentrées d'impôts ont été calculées selon les directives du SCC. Aucune majoration. Prestations en capital, gains immobiliers et mutations : calculés selon les rentrées 2016. M. Marcel Gremaud demande s'il y a eu une augmentation de contribuables ? Mme Seydoux confirme qu'en 2016 nous avons enregistré 40 habitants supplémentaires mais il y a des enfants et familles. Mme Goumaz reçoit du SCC les chiffres de 2015. Puis ils sont majorés selon les statistiques cantonales soit 3% pour les personnes physiques. Amortissements obligatoires : stand de tir et bureau communal en plus</p>
Immeubles	<p>Charges réévaluées. Loyer halle va en partie dans le pot commun. Sinon, les rentrées se limiteront aux locations des manifestations. Loyer pot commun estimation fr. 75'179.-. Explications au point 3 du tractanda.</p>

Pour terminer, Mme Goumaz présente un graphique pour représenter les pourcentages de répartition des charges. Par dicastère et par charges liées.

Constat : le dicastère de l'enseignement utilise près de 45 % du budget et les charges liées représentent le 80% du budget. La marge de manœuvre des communes est de plus en plus restreinte.

Préavis de la commission financière

M. Fritz Glauser, président de la commission financière, annonce que la commission financière s'est réunie le 15.11.2016 pour examiner le budget de fonctionnement avec Mmes Goumaz et Papaux et le Conseil communal qui sont remerciés pour l'excellent travail. Le budget est bien étudié et plutôt prudent. Il remarque l'augmentation continue des charges liées et un déficit raisonnable. Ainsi, la commission financière préavise favorablement ce budget.

Il n'y a plus de question. M. le Syndic passe au vote. **Le budget de fonctionnement 2017 est approuvé à l'unanimité.**

2.2 budget des investissements

a) Achat et mise à jour du matériel informatique de l'administration communale

M. Joël Python explique que le Conseil communal a décidé de sortir du système extranet de l'Etat de Fribourg. La nouvelle gestion de notre système informatique sera confiée à l'entreprise MDX informatique. Ce changement a été motivé par un meilleur service, une gestion plus souple et plus rapide, la suppression des coupures et lenteurs dues à une surcharge des serveurs du SITEL, la possibilité d'installer des programmes à notre convenance, la mise à jour des PC avec Windows 10, à utiliser une imprimante à fr. 8'200.- que la commune a achetée et que le SITEL bloque sur les deux postes avec licence ainsi qu'une économie de fr. 5'000.- sur 5 ans. En outre, si nous restons au SITEL, nous devons changer le routeur du SITEL pour un montant de fr. 1'500.-.

Investissement : fr. 10'000.- financés par le ménage communal.

M. Python explique à M. Gremaud que le SITEL gère le système et sauvegarde les données de la commune. Dorénavant, il n'y aura aucun programme installé au Sitel tout sera installé sur les PC du bureau.

M. Gremaud : Est-ce que cela ne risque pas d'empêcher l'installation d'une cyberadministration ?

M. Python : Non, des communes le font déjà sans faire partie du SITEL.

Mme Marie-France Sansonnens confirme que, sur son lieu de travail, c'était la catastrophe avec le SITEL. Maintenant ils en sont sortis et sont soulagés. De plus en plus de communes quittent ce système.

M. Gremaud remarque que pour cet investissement mais aussi les autres proposés ce soir, il est indiqué qu'ils seront financés par le ménage communal alors que le budget est déficitaire.

Mme Goumaz confirme que, en 2017, un bon nombre de débiteurs doivent payer leurs dus. Et nos liquidités peuvent supporter ces dépenses.

Préavis de la commission financière

M. Fritz Glauser constate que les services du SITEL sont coûteux et insatisfaisants. Cet investissement est donc approprié d'autant plus que le mandat est confié à une entreprise locale. Préavis favorable.

Il n'y a plus de question. M le Syndic procède au vote.

L'achat et la mise à jour du matériel informatique de l'administration pour un montant de fr. 10'000.- est approuvé à l'unanimité.

b) remplacement des fenêtres de l'école des filles

M. Joël Python, responsable des bâtiments, explique que, suite à un contrôle du bâtiment, il s'est avéré que la mauvaise isolation créait une forte déperdition de chaleur d'où un surcoût de consommation de gaz. Dans un premier temps, le Conseil propose de changer le solde des fenêtres soit : 3 à l'appartement, 1 au local de rangement et 2 au sous-sol. Cet appartement est loué et ces travaux doivent être faits. A cela s'ajoutera l'installation d'une moustiquaire à la salle de Cococinel.

Coût des travaux : fr. 10'000.- financés par le ménage communal.

M. Roland Rey demande si 10'000.- sont suffisants. Selon l'offre oui, ce sont des doubles vitrages.

M. Python relève que le bilan thermique de ce bâtiment est catastrophique.

M. Philippe Dénervaud propose de contrôler tout le bâtiment avec la caméra thermique des pompiers.

M. Python dit que d'autres bâtiments communaux doivent être assainis comme la halle qui est prioritaire car le plus coûteux.

Préavis de la commission financière

M. Fritz Glauser relève que l'état des fenêtres et la forte déperdition de chaleur justifient cette dépense. Préavis favorable.

Il n'y a plus de question. M le Syndic procède au vote.

Le remplacement des fenêtres de l'école des filles pour un montant de fr. 10'000.- est approuvé à l'unanimité.

c) demande de crédit pour l'étude du projet d'aménagement du ruisseau du Bret et de rétention d'eaux pluviales

M. Jean-Paul Rey, responsable des eaux, présente la situation sur grand écran et explique qu'en 2014, la commune s'est engagée auprès du Service des lacs ou cours d'eau à entreprendre des travaux de consolidation du secteur situé entre la route de Payerne et le ruisseau des Roches. Les barrages en bois construits au début des années 90 ont été emportés en raison de l'instabilité du terrain. Il détaille la situation.

Selon notre PGEE (plan général d'évacuation des eaux), un bassin de laminage des eaux pluviales doit être aménagé dans ce même secteur d'ici à 2020. Au vu de l'urgence des travaux, en collaboration avec le bureau Ribl SA Fribourg, nous avons proposé au service des lacs et cours d'eaux une variante combinée qui propose une stabilisation du lit et un laminage des eaux pluviales. En date du mardi 11.10.16 nous avons reçu l'autorisation pour exécuter ce projet. Les coûts de ces aménagements sont estimés à fr. 300'000.-. Afin de préciser au plus juste ce devis, le Conseil demande un crédit d'étude de fr. 35'000.- qui comprend :

- le projet d'exécution et de détail des ouvrages
- la procédure de demande d'autorisation et la mise à l'enquête
- les appels d'offres, soumissions et propositions d'adjudication
- le calcul de la part des subventions pour ce qui concerne la protection contre les crues.

Cette étude permettra au Conseil de soumettre une demande de crédit précise lors de l'assemblée communale du printemps 2017. Travaux prévus à l'automne 2017.

Questions

M. Michel Emmenegger demande si de l'eau arrive aussi de Sédeilles ?

M. Rey confirme que l'eau provient principalement du Pré Terrapon et de la Fin du Bret, donc pas d'eau en provenance de Sédeilles La mise à ciel ouvert du ruisseau ne sera réalisée que si la parcelle en surplomb est mise en zone à bâtir. Ce sont des collecteurs.

Préavis de la commission financière

M. Fritz Glauser dit que vu l'ampleur des travaux à réaliser pour l'aménagement du ruisseau du Bret, il est justifié de faire une étude de projet approfondie et donne un préavis favorable.

Il n'y a plus de question. M le Syndic procède au vote.

Un crédit de fr. 35'000.- pour l'étude du projet d'aménagement du ruisseau du Bret et de rétention d'eaux pluviales est approuvé à l'unanimité.

d) installation d'éclairages publiques

M. le Syndic, responsable des routes, explique que les impasses de la Planche-aux-Veaux et des Rosiers ne sont pas éclairées. Suite à une analyse de l'inventaire des constructions actuelles et futures, le Conseil veut palier à cette situation et profiter des prochains travaux du Groupe E pour répondre à un besoin justifié. Certains riverains n'en voient pas la nécessité mais le Conseil veut sécuriser les habitants qui se déplacent de nuit et surtout les enfants.

Les éclairages prévus sont équipés de faisceau LED, réglables et programmables. Les désagréments seront minimales. La commune doit respecter des normes et répondre à l'intérêt général.

Montant des travaux : fr. 30'000.- financés par les capitaux propres

Questions

M. Fleury demande si les plans seront mis à l'enquête ?

M le Syndic explique que le Groupe E a fait une demande d'autorisation et voulait installer 6 points lumineux mais, en examinant les emplacements sur place ce chiffre est descendu à 5.

Mme Catherine Rouiller dit que les deux rues sont des culs de sac. Peut-on prévoir les 2 socles mais installer un seul point d'éclairage, pour l'Imp. des Rosiers ? Elle pense que cela va affecter aussi les maisons situées plus bas.

M. le Syndic confirme mais pour sécuriser les enfants, il faut un minimum d'éclairage.

Mme Rouiller demande si on peut s'y opposer.

M le Syndic dit que oui, lors de l'enquête. Il précise où se trouveront les points, sur le terrain communal.

M. Gérald Cotting propose aux personnes sceptiques d'aller observer les nouveaux éclairages à la route de Villarimboud. Ils sont vraiment dirigés sur le trottoir.

Mme Fleury dit qu'elle a bien vécu sans éclairages et n'aimerait pas avoir ça au milieu de sa maison.

M. le Syndic confirme qu'ils ont choisi des endroits stratégiques pour déranger le moins possible.

M. Rey confirme que le Conseil et le Groupe E ont fait le tour des deux rues et ont choisi des endroits stratégiques soit ; de préférence sur le terrain communal, à cheval entre les parcelles.

Préavis de la commission financière

M. Fritz Glauser explique que pour des raisons de sécurité et pour compléter le réseau d'éclairages publics, la commission financière soutient ce projet d'autant plus que les travaux de fouilles seront pris en charge pour moitié par le Groupe E. Préavis favorable.

Il n'y a plus de question. M le Syndic procède au vote.

L'installation d'éclairages publics pour un montant de fr. 30'000.- est approuvée à 29 oui : 0 non et 4 abstentions.

3. Nouvelle convention scolaire et pot commun pour les locaux scolaires - délégation de compétence en faveur du Conseil communal

M. Jacques Maradan, responsable de l'enseignement, fait un historique des ententes avec Torny pour les frais scolaires et explique que les Conseils de Châtonnaye et de Torny ont signé une nouvelle convention scolaire qui règle les modalités de fonctionnement de notre Cercle scolaire au niveau de la gestion des frais de matériel scolaire, matériel informatique, camp de ski, commission des écoles, etc... Mais également en matière de locaux scolaires et de transports scolaires qui seront, dès 2018, à l'entière charge des communes.

La nouvelle convention met en place un pot commun visant à mettre en commun les charges des locaux utilisés par le Cercle scolaire et à les répartir au prorata des effectifs scolaires de chaque commune. Il englobera également la répartition des frais liés à l'utilisation de la salle de gymnastique de Châtonnaye. La commune de Torny doit encore finaliser ses chiffres et cette convention sera finalisée ces prochaines semaines. M. Maradan détaille et explique les points traités dans la convention dont :

- Inventaires des locaux affectés aux écoles
- Valeur locative de chaque local
- Gestion du pot commun par Châtonnaye
- Clé de répartition

M. Norbert Carrel demande comment cela se passera au niveau comptable puisque l'année scolaire court d'août à juillet.

M. Maradan explique que le décompte se fera en octobre et le paiement sur l'année comptable suivante. Le Conseil a enregistré fr. 75'000.- de loyers à encaisser dans le budget mais cela sera plus bas, car les discussions ne sont pas terminées avec Torny. Ce système sera de toute façon plus équitable par rapport à l'utilisation des bâtiments de chaque commune.

Un principe de répartition des frais des transports a aussi été élaboré car, dès 2018, ils seront à charge des communes. Calcul en fonction des km parcourus sur le territoire de chaque commune. A ce jour, 26% des km sur Châtonnaye et 74% sur Middel et Torny. Facture de cette année fr. 128'000.-.

Pour gérer ce pot commun, les Conseils communaux sollicitent une délégation de compétence pour pouvoir engager chaque année les dépenses relatives à sa gestion. Cette délégation sera renouvelable à chaque nouvelle législature. Pour cette législature, le calcul a été fait à hauteur de fr. 75'000.- maximum. Mais pour Châtonnaye, il s'agit d'un vote de principe car nous allons encaisser de l'argent.

Questions

M. Fleury demande si le canton va diminuer d'autres charges ? Près de 50% des charges communales vont uniquement pour l'enseignement.

M. Maradan répond que nous n'aurons plus à payer le pot commun cantonal et cette charge sera compensée par la prise en charge des fournitures scolaires par le canton. Ce sont de grosses dépenses pour les communes rurales.

M. Olivier Conus confirme que le matériel scolaire sera financé par le canton. Châtonnaye devrait s'en sortir moins mal que Torny. Diminution de fr. 10 à 15'000.-.

M. Glauser explique que le bilan est équilibré entre les communes et le canton, mais pas entre campagne et ville. Cela s'explique par le fait qu'une bonne partie des membres du Grand Conseil viennent des villes. Ainsi, lors du vote sur les transports scolaires, les communes rurales ont perdu. Fribourg n'a pas 1 franc de charge car les transports sont à charge des parents par les bus publics.

M. Fleury s'inquiète des transports pour les élèves du CO de la Glâne.

C'est le pot commun qui paie donc les communes par le biais des charges liées glânoises.

M. Maradan remercie M. Python pour son aide aux discussions avec Torny.

M. Sébastien Conus demande ce qui se passera si Torny vote non ?

M. Maradan répond que dans ce cas, les AC peuvent remettre en question le montant des loyers voté au budget de chaque année. Cette délégation de compétence est un confort de travail pour le Conseil.

A Mme Patricia Mauron, il confirme que le pot commun est en rapport avec les locaux et non pas avec le nombre d'élèves.

M. Emmenegger constate que l'AC doit voter pour le montant de fr. 75'000.- alors que le chiffre n'est pas connu.

M. Python précise qu'une classe correspond à env. fr. 25'000.-, fr. 75'000.- étant un maximum. Ainsi, les Conseils communaux peuvent travailler avec le RE qui calcule le nombre de classes nécessaire et dans quelle école, selon les besoins annuels.

M. le Syndic explique que le Service des communes proposait de demander fr. 100'000.-. Notre convention est très bonne car d'autres communes se calquent sur notre convention et pot commun sur conseil du SeCom.

Il n'y a plus de question. M le Syndic procède au vote.

La délégation de compétence pour la gestion du pot commun des bâtiments scolaires et salle de gymnastique pour un montant maximum de fr. 75'000.- est accordée au Conseil communal par 32 oui 0 non 1 abstention.

4. Divers

Déchetterie

M. Joël Python rappelle les changements depuis juillet. Nouveau transporteur, SRS avec qui un travail de recherche d'amélioration du tri a été entrepris (plastic, couleurs du verre, encombrants...). Présentation d'un exposé de M. Bachman, directeur de la SAIDDEF sur les activités de recyclages.

Routes

En 2014, MGI a fait un inventaire et analyse de nos routes. Rien d'alarmant, mais le chemin des Devins et la Route de Villarimboud ont des zones critiques. En 2015, l'AC avait accordé un crédit de 45'000.- pour la restauration de cette route. Après réflexions, le rapport a été ré-actualisé et selon l'expert il est inutile de faire du rapiécage, mais il faut plutôt attendre pour refaire toute la route de la laiterie jusqu'à Chaffeirus. Si notre capacité financière le permet, un investissement d'env. 250'000.- sera soumis au budget 2018 ou 2019.

Fr. 10'000.- ont été budgétés dans le fonctionnement pour colmater quelques endroits.

Halle polyvalente

Le Conseil a procédé à un premier constat. Le bâtiment est un gouffre d'énergie et a besoin d'être assaini, il a 34 ans. Dans l'immédiat, la chaudière doit être changée pour fr. 15'000.- et on ne trouve plus de néons pour remplacer les défectueux. Première décision. Le hangar de l'édilité sera déplacé près de la déchetterie.

Le Conseil va récolter les souhaits des sociétés locales et établir un premier profil avec l'aide de 2 experts de la rénovation. Ensuite il créera une commission.

Taxes sur les micropolluants.

M. Rey informe les citoyens que la facture de l'eau sera envoyée en janvier. Il rappelle que la taxe d'exploitation sera majorée de 20ct pour payer les micropolluants. La Confédération prélèvera cette taxe jusqu'en 2040 sauf si on adhère à une STEP qui traite les micropolluants. Le projet est à l'étude.

M. René Pillonel demande s'il est prévu d'acquérir un système informatique pour les relevés de compteur.

M. Coting explique que le relevé à distance est possible mais coûte cher. Il existe aussi un système de cartes remplies par les abonnés. Cependant, lorsqu'il fait le relevé, il contrôle en même temps le fonctionnement du compteur, ce qui évite de grosse surprise en cas de panne.

Questions des citoyen-nes

M. Jacques Pittet a vu, derrière chez lui, une entreprise qui brûlait tous les plastics du chantier. Que fait la commune contre ce genre d'excès ? Les citoyens sont pressés pas les recommandations de tri et ce genre de pratique reste sans suite.

M. Rey a vu qu'ils brûlaient du bois. Les autorités comptent sur la bonne foi des gens.

Mme Fleury confirme qu'elle a été incommodée toute une nuit. Ils brulaient de l'isolation et des rouleaux de plastics.

M. Gremaud demande pourquoi l'Assemblée n'a pas voté le budget complet.

M. le Syndic dit que ce n'est plus nécessaire.

M. Pillonel a constaté que la lumière extérieure de la cabane est souvent allumée.

M. Python dit que les gens doivent éteindre avant de partir. Ce n'est pas un système automatique.

Il n'y a plus de question. M le Syndic remercie les employés et ses collègues pour leur travail et les citoyennes et citoyens pour leur présence. Il souhaite plein succès au camp de ski des écoles et bonnes fêtes à tous et les invite à prendre le verre de l'amitié.

M. Rey remercie M le Syndic pour tout son travail.

Fin de l'assemblée à 22h15

* * * * *

Investissement Ruisseau du Bret

Lors de l'Assemblée communale du 13.12.2017, les citoyennes et citoyens ont approuvé le crédit d'étude du projet d'aménagement du ruisseau Le Bret et de la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales.

L'étude est maintenant terminée et le bureau d'ingénieurs Ribi SA présente l'estimation des coûts suivante :

• génie civil et terrassements	fr. 266'000.-
• frais administratifs (permis, assurances,...)	fr. 5'000.-
• honoraires d'ingénieurs	fr. 64'000.-
• divers et imprévus	<u>fr. 25'000.-</u>
Total	fr. 360'000.-

dont fr. 220'000.- pour l'aménagement du cours d'eau et fr. 140'000.- pour le bassin de rétention. Les frais d'étude de fr. 35'000.- sont englobés dans ce montant.

Ainsi, le Conseil communal demande l'approbation d'un crédit de fr. 325'000.- pour l'exécution de ces travaux qui débiteront à l'automne 2017.

* * * * *

	Comptes 2015		Budgets 2016		Comptes 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
00 Administration	258'457.37	30'263.85	239'685.00	30'100.00	248 040.51	29'555.40

01 Assemblée communale, conseil communal	55'314.79	2'269.40	56'870.00	2'400.00	55'124.21	2'110.90
---	------------------	-----------------	------------------	-----------------	------------------	-----------------

01.300.0	Traitement et jetons du conseil communal	28'681.45		32'000.00		28'455.20	
01.300.1	Frais de commission financière	600.00		600.00		900.00	
01.300.2	Rémunération des scrutateurs	2'065.00		2'100.00		2'515.00	
01.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC	5'608.25		6'000.00		5'257.300	
01.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents	88.90		70.00		77.85	
01.310.0	Fournitures de bureau, publications	3'582.85		3'800.00		3'109.25	
01.317.0	Dédommagements (déplacements, représent.)	7'125.60		6'300.00		6'223.40	
01.318.0	Frais administratifs (ports)	3'102.74		1'500.00		3'505.21	
01.318.1	Honoraires de la fiduciaire	4'460.00		4'500.00		5'081.00	
01.436.1	Retenues sociales s/salaire AVS/AI/AC		2'269.40		2'400.00		2'110.90

02 Administration générale	203'142.58	27'994.45	182'815.00	27'700.00	192'916.30	27'444.50
-----------------------------------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	-------------------	------------------

02.301.0	Traitement du personnel administratif	99'986.60		98'600.00		96'922.85	
02.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI	15'319.55		15'250.00		14'981.50	
02.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	13'308.60		15'005.00		12'873.00	
02.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents	4'670.20		3'130.00		4'231.60	
02.306.0	Allocations familiales employés	5'880.00		5'880.00		8'125.00	
02.309.0	Frais perfectionnement employé(es)	1'647.00		500.00		0.00	
02.310.0	Fournitures de bureau, publications, annonces	5'012.20		4'700.00		6'070.65	
02.311.0	Achats de machines et de mobilier de bureau	3'715.78		1'000.00		1'808.40	
02.312.0	Eau, énergie, combustible	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
02.315.0	Entret.machines, mobilier bur.inform.	7'498.55		7'700.00		8'468.40	
02.317.0	Frais de réceptions et de délégations	15'131.50		5'000.00		12'100.90	
02.318.0	Assurances diverses, RC, mobilier, ...	6'227.10		6'500.00		7'433.90	
02.318.1	Frais adm. (ports, tél.) recensement	5'249.15		5'000.00		6'279.85	
02.318.2	Emoluments de chancellerie			100.00		0.00	
02.318.3	Prestations de tiers (CI + passeports)	1'299.80		1'200.00		757.40	
02.318.5	Frais commission de fusion	6'666.00				0.00	
02.319.0	Cotisations aux associations	9'530.55		11'250.00		10'862.85	
02.431.0	Emoluments administratifs		2'925.50		5'000.00		3'273.10
02.431.1	Passeports et cartes d'identités		2'175.00		2'000.00		1'085.00

Comptes 2015		Budgets 2016		Comptes 2016	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus

02.436.0	Remboursements de tiers et d'assurances		3'957.25		1'000.00		2'672.35
02.436.1	Retenues sociales s/salaire, AVS/AI/AC		6'249.10		6'170.00		6'035.15
02.436.2	Retenues LPP		6'655.20		7'500.00		6'072.00
02.436.3	Remboursements AFC		5'880.00		5'880.00		8'125.00
02.460.0	Redistribution de la taxe CO2		152.40		150.00		181.90

1	Ordre public	42'251.25	28'020.65	44'804.60	28'000.00	42'935.47	30'003.65
----------	---------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

10	Protection juridique	12'411.50	0.00	12'412.00	0.00	11'659.95	0.00
10.352.0	Part. frais tutelle + état civil autre com.	12'411.50		12'412.00		11'659.95	

14	Police du feu	27'838.15	28'020.65	29'500.00	28'000.00	29'365.42	30'003.65
-----------	----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

14.300.0	Jetons et frais de la commission			500.00			
14.317.0	Dédommagements (déplacements, etc)	327.00		500.00		599.00	
14.318.0	Frais d'interventions	120.00		500.00			
14.352.0	Participation au centre de renfort	833.55				323.55	
14.352.2	CSPI Glâne-Nord	26'557.60		28'000.00		28'442.87	
14.430.0	Taxes d'exemption sapeurs-pompier		28'020.65		28'000.00		30'003.65

16	Protection civile	1'601.25	0.00	2'202.60	0.00	1'503.95	0.00
-----------	--------------------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------

16.317.0	Vacations	117.00		500.00		15.00	
16.351.0	Participation à la réforme PC Fribourgeoise	1'276.10		1'458.60		1'300.90	
16.352.0	Participation à la PC intercommunale	208.15		244.00		188.05	

17	Protection de la population	400.35	0.00	690.00	0.00	406.15	0.00
-----------	------------------------------------	---------------	-------------	---------------	-------------	---------------	-------------

17.317.0	Dédommagements (dépl., représent.)			100.00		30.00	
17.351.0	Protection de la population ORCOC	400.35		590.00		376.15	

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Enseignement et formation	895'237.25	87'121.60	834'469.05	83'711.70	861'455.34	116'137.79
20	Ecole enfantine	74'535.40	0.00	72'903.70	0.00	70'853.85	

20.351.0	Part. aux dép. cant. École enfantine	74'535.40		72'903.70		70'853.85	
----------	--------------------------------------	-----------	--	-----------	--	-----------	--

21	Cycle scolaire obligatoire	608'168.55	66'106.60	547'039.55	64'754.00	570'425.94	97'061.94
-----------	-----------------------------------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	-------------------	------------------

21.310.0	Achat de fournitures scolaires + camp de ski	50'769.25		43'500.00		37'208.65	
21.317.0	Dédommagements, déplacements	499.20		200.00		186.80	
21.351.0	Part. aux dép. cant. école primaire	296'343.45		216'510.65		214'337.65	
21.352.1	Participation à l'école secondaire	172'999.15		200'624.00		200'624.50	
21.352.3	Part. amortissement Bicubic	14'110.75		14'110.75		14'110.75	
21.366.0	Participation à la patinoire de la Glâne	7'340.15		7'340.15		6'895.65	

219	Accueil extra scolaire	66'106.60	66'106.60	64'754.00	64'754.00	97'061.94	97'061.94
------------	-------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

219.301.0	Salaires	32'793.30		31'000.00		59'568.20	
219.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS/AC/AFC	5'064.95		4'790.00		8'854.30	
219.304.0	Cotisations aux ass. sociales LPP	2'931.60		2'680.00		3'763.60	
219.305.0	Cotisations aux ass. maladie et accidents	823.85		984.00		1'612.70	
219.309.0	Frais de formation du personnel	3'236.00		1'200.00		728.80	
219.310.0	Fournitures de bureau, frais port et frais adm.	1'523.90		2'000.00		1'850.70	
219.311.0	Activités / animations	500.00		500.00		500.00	
219.311.1	Repas	5'313.00		6'000.00		8'536.00	
219.311.2	Achat de matériel de jeux et bricolage	500.00		1'000.00		500.00	
219.314.0	AES, Produits d'entretien			100.00		50.75	
219.314.3	Frais déménagement AES			1'000.00		1'314.19	
219.316.0	Loyer	12'000.00		12'000.00		7'000.00	
219.317.0	Dédommagements /déplacements	1'320.00		1'500.00		2'732.70	
219.319.1	Cotisation aux associations	100.00				50.00	
219.433.0	Participations des parents		28'312.60		40'000.00		44'825.00
219.433.1	Inscriptions AES		300.00		500.00		570.00
219.436.0	Remboursement de tiers						1'003.05
219.436.1	Retenues sociales s/salaires AVS/AC/AFC		2'049.75		1'950.00		3'546.25
219.436.2	Retenues sociales s/salaires LPP		1'465.80		1'400.00		2'246.30
219.452.0	Participations reçues des communes		28'151.25		14'504.00		40'528.54
219.460.0	Subventions fédérales		5'768.05		2'800.00		4'342.80
219.461.0	Subventions cantonales		59.15		1'600.00		
219.462.0	Aides communales aux parents				2'000.00		

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	Ecoles spécialisées	122'641.60	0.00	126'703.80	0.00	123'227.35	0.00
22.351.01	Aides aux inst. spécialisées pers. handic. et inad.	96'380.70		100'743.70		99'393.45	
22.351.02	Mesures pédago-thérapeutiques prest.privés	4'440.85		5'373.50		4'364.90	
22.366.0	Contrib. cours spéc. (logopéd., psychol.)	21'820.05		20'586.60		19'469.00	
23	Formation professionnelle	9'000.05	0.00	7'302.00	0.00	9'303.45	0.00
23.351.0	Participation à l'office cantonal	6'000.05		5'302.00		7'703.45	
23.366.0	Bourses d'apprentissage et d'études	3'000.00		2'000.00		1'600.00	
29	Administration scolaire	80'891.65	21'015.00	80'520.00	18'957.70	87'644.75	19'075.85
29.301.0	Traitement du personnel conciergerie	37'380.65		34'000.00		40'262.40	
29.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI	5'618.90		5'250.00		6'094.65	
29.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	4'051.30		3'200.00		4'632.25	
29.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents	1'970.70		2'050.00		2'038.90	
29.312.0	Electricité, eau, combustible EG	6'595.65		9'300.00		7'314.00	
29.312.1	Electricité, eau, combustible Nucalis	6'336.50		5'800.00		7'395.05	
29.314.0	Frais d'entretien des bâtiments EG	4'616.70		4'000.00		4'443.80	
29.314.1	Frais d'entretien bâtiments Nucalis	7'640.65		5'500.00		8'353.95	
29.314.2	Achat matériel conciergerie	1'306.25		2'400.00		540.95	
29.314.3	Frais déménagement			2'000.00		1'100.25	
29.316.1	Pot commun écoles	114.00		3'000.00		525.80	
29.317.0	Dédommagements	469.30		500.00		139.80	
29.318.0	Assurances diverses, mobilier, ECAB EG	662.05		670.00		662.05	
29.318.1	Assurances bâtiments, mobilier, ECAB Nucalis	3'805.30		2'500.00		3'815.20	
29.318.2	Téléphone	323.70		350.00		325.70	
29.423.0	Loyer salles de classe		16'715.65		14'327.70		14'327.70
29.436.0	Remboursements de tiers				1'000.00		
29.436.1	Retenues sociales s/salaire, AVS/AI/AC		2'273.70		2'130.00		2'441.00
29.436.2	Retenues sociales s/salaire, LPP		2'025.65		1'500.00		2'307.15

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Culte, culture et Loisirs	57'150.20	0.00	66'023.30	9'000.00	62'136.15	8'500.00
30	Culture	35'429.70	0.00	41'523.30	0.00	36'014.10	
30.317.0	Dédommagements, déplacements	864.60		500.00		315.00	
30.351.0	Participation Conservatoire	24'325.60		28'124.80		24'262.60	
30.352.0	Participation Bicubic	1'008.50		1'008.50		1'008.50	
30.365.0	Dons aux sociétés à but culturel	5'429.00		8'000.00		6'738.00	
30.365.1	Participation à la bibliothèque "Aux mille et un livres"	2'952.00		3'040.00		3'040.00	
30.365.2	Subvention communale "Trait d'Union"	850.00		850.00		650.00	
34	Sport	19'485.50	0.00	18'000.00	1'000.00	19'874.15	
34.315.0	Entretien terrains de sport	12'214.50		10'000.00		9'266.15	
34.365.0	Dons aux sociétés sportives	7'271.00		8'000.00		10'608.00	
34.436.0	Remboursements de tiers				1'000.00		
35	Autres loisirs	2'235.00	0.00	6'500.00	8'000.00	6'247.90	8'500.00
35.310.0	Frais administratifs Fritime			500.00		732.50	
35.311.0	Frais activités Fritime			2'500.00		1'334.55	
35.317.0	Vacations Fritime	255.00		1'000.00		416.20	
35.366.1	Animation du 3ème âge	1'980.00		2'500.00		3'764.65	
35.436.0	Remboursement de tiers Fritime						500.00
35.451.0	Subvention cantonale Fritime				8'000.00		8'000.00
4	Santé	255'236.50	12'228.75	256'323.15	7'500.00	249'935.20	6'043.35
40	Hôpitaux	10'080.15	0.00	17'133.85	0.00	15'777.00	
40.317.0	Vacations	131.40		200.00		351.90	
40.351.0	Contribution aux coûts résiduels des soins	674.85		635.05		791.70	
40.352.1	Participation Transbill	11'237.10		10'381.10		10'381.10	
40.365.0	Participation Centre premiers secours Glâne	-1'963.20		5'917.70		4'252.30	
41	Homes médicalisés	155'089.15	0.00	148'431.40	0.00	150'822.65	
41.351.0	Particip. au Canton pour soins spéciaux	128'659.30		116'922.10		119'313.35	
41.352.0	Hébergement personnes âgées RSG	26'429.85		31'509.30		31'509.30	
44	Soins ambulatoires	71'380.80	0.00	80'757.90	0.00	76'322.55	
44.352.2	Part. soins et aides familiales RSG	53'187.80		61'700.85		55'728.60	
44.352.3	Part. indemn. forfait. RSG	18'193.00		19'057.05		20'593.95	
46	Service médical des écoles	18'686.40	12'228.75	10'000.00	7'500.00	7'013.00	6'043.35
46.351.0	Service dentaire, visites médicales	18'686.40		10'000.00		7'013.00	
46.433.0	Part. des parents aux soins dentaires		12'228.75		7'500.00		6'043.35

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Affaires sociales	308'952.25	8'678.00	305'393.25	9'000.00	315'268.54	5'506.10
50	AVS APG AI Assurance chômage	0.00	932.00	0.00	1'000.00	0.00	950.20
50.436.0	Remboursements de tiers		932.00		1'000.00		950.20
54	Protection de la jeunesse	52'198.05	7'746.00	41'861.40	8'000.00	54'670.89	4'555.90
54.317.0	Dédommagements, déplacements	732.20		1'000.00		966.50	
54.352.0	Participation communale déficit de l'AES	14'075.60		7'252.00		20'264.29	
54.365.0	Subvention pot commun ABMG	19'181.80		19'109.40		20'396.80	
54.365.1	Subvention accueil extra-familial de jour	3'844.05		2'500.00		1'561.20	
54.365.2	Subvention à l'école maternelle	11'680.00		10'000.00		6'860.00	
54.365.3	Subventions communales aux parents AES	2'684.40		2'000.00		4'622.10	
54.433.0	Part. des parents à l'école maternelle		7'746.00		8'000.00		4'555.90
55	Handicapés ou inadaptés	178'342.90	0.00	181'294.35	0.00	185'323.35	0.00
55.351.0	Part. institutions spécialisées	178'342.90		181'294.35		185'323.35	0.00
57	Homes	966.00	0.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
57.365.0	Particip. à des homes privés	966.00		2'000.00		0.00	
58	Assistance	77'445.30	0.00	80'237.50	0.00	75'274.30	
58.351.0	Part. aux frais cant. d'assistance	30'495.05		31'679.10		25'389.55	
58.351.1	Part. avances d'entretiens non récupérables	4'221.35		4'634.50		5'276.50	
58.351.4	Part. fonds cantonal de l'emploi	11'400.00		11'400.00		11'790.00	
58.351.5	Part. allocations familiales aux non actifs	3'807.80		4'530.55		4'924.95	
58.352.0	Part. aux frais assist. entente intercommunale	27'453.10		27'893.35		27'893.30	
58.365.0	Livraisons repas à domicile	68.00		100.00			

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Transports et communications	76'796.45	1'698.10	78'031.00	1'665.00	74'297.00	1'388.70
62	Routes communales et génie civil	52'241.15	1'698.10	48'119.00	1'665.00	46'351.40	1'388.70
62.301.0	Traitement du personnel édilitaire	16'507.40		13'000.00		13'875.85	
62.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI	2'050.45		2'010.00		2'156.60	
62.304.0	Cotisations caisse de prévoyance	1'736.70		1'700.00		1'049.90	
62.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents	859.90		885.00		667.20	
62.311.0	Achat de véhicules, machines et matériel	25.30		1'500.00		344.50	
62.312.0	Electricité, (éclairage public)	5'354.90		4'500.00		7'731.85	
62.313.0	Achat de marchandises	1'789.40		1'000.00		68.00	
62.314.0	Entretien des routes et de l'éclairage	7'335.50		8'000.00		12'736.10	
62.314.1	Déblaiement, sablage et protect. hivernale	13'277.05		12'000.00		4'359.60	
62.315.0	Entretien des véhicules et machines, carburant	1'178.55		1'500.00		1'153.40	
62.317.0	Dédommagements (déplacements)	376.20		200.00		367.30	
62.318.0	Assurances véhicules	825.80		900.00		917.10	
62.319.0	Impôts sur les véhicules	924.00		924.00		924.00	
62.436.1	Retenues sociales s/salaires AVS-APG-AC-AI		829.75		815.00		863.75
62.436.2	Retenues LPP		868.35		850.00		524.95
64	Chemins de fer fédéraux	0.00	0.00	4'826.00	0.00	4'876.00	0.00
64.351.0	Part. fonds fédéral infras. Ferroviaires			4'826.00		4'876.00	
65	Trafic régional, télésiège, télési	24'555.30	0.00	25'086.00	0.00	23'069.60	
65.318.0	Participation abonnements journaliers CFF	674.00		1'500.00		1'487.00	
65.351.0	Part. aux dépenses cant. Trafic régional	23'881.30		23'586.00		21'582.60	

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Protection et aménagement de l'environnement	449'016.10	443'542.25	469'990.15	450'079.30	477'792.47	472'032.97
70	Approvisionnement en eau	94'044.65	94'044.65	87'732.00	87'732.00	98'583.52	98'583.52
70.301.0	Salaires	3'680.25		5'000.00		4'427.05	
70.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI	563.75		780.00		688.05	
70.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	513.70		850.00		655.40	
70.305.0	Cotisations assurances maladie - accidents	191.70		280.00		218.55	
70.312.1	Electricité, force motrice	12'929.24		14'000.00		12'320.12	
70.313.0	Achats de marchandises et compteurs	2'020.65		2'500.00		2'358.29	
70.314.0	Entretien et rénovation pompage + réservoir	2'703.29		4'000.00		5'711.99	
70.314.1	Entretien réseau d'eau communal	4'744.23		5'000.00		1'259.54	
70.314.2	Entretien captage (zone de protection)	424.07		500.00		424.07	
70.314.3	Entretien Hydrants			5'000.00		4'533.01	
70.317.0	Dédommagements (déplacements)	610.00		400.00		45.00	
70.317.1	Dédommagements la Folliaz	242.90		400.00		272.60	
70.318.0	Frais d'analyse et d'eau-La Folliaz	1'261.20		1'500.00		1'971.80	
70.318.1	Frais administratifs	220.00		6'000.00		7'325.19	
70.352.0	Participation au GAGN	4'904.99		5'000.00		8'109.10	
70.380.0	Attribution à la réserve	54'182.23		31'669.55		43'411.31	
70.390.7	Imputation interne amortissement	4'852.45		4'852.45		4'852.45	
70.402.0	Taxes d'hydrants		38'031.55		38'000.00		40'225.87
70.434.0	Location des compteurs, abonnement fixe		21'558.35		19'000.00		21'900.00
70.435.0	Vente d'eau		28'989.50		25'000.00		27'683.00
70.435.1	Part. Villarimboud frais de pompage		4'966.55		5'000.00		7'103.40
70.436.0	Remboursement de tiers						1'056.50
70.436.1	Retenues sociales s/salaires AVS-APG-AC-AI		228.50		312.00		275.60
70.436.2	Retenues LPP		256.85		420.00		327.70
70.490.0	Imputation interne des intérêts		13.35				11.45

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
71	Protection des eaux	162'582.55	162'582.55	176'763.00	176'763.00	180'703.90	180'703.70
711	STEP communale	99'071.55	99'071.55	100'032.00	100'032.00	106'802.90	106'802.90
711.301.0	Salaires	919.05		1'000.00		1'263.95	
711.303.0	Cotisations aux ass. sociales	134.95		160.00		376.60	
711.305.0	Cotisations assurances maladie - accidents	47.85		60.00		62.75	
711.312.0	Eau, énergie STAP	506.10		600.00		605.15	
711.314.0	Entretien et rénovation du réseau communal	3'755.60		4'000.00		4'268.75	
711.317.0	Dédommagements (déplacements)	159.20		300.00		176.20	
711.318.0	Frais administratifs	155.60		1'000.00		793.80	
711.319.0	Taxe micropolluants			6'500.00		8'280.00	
711.352.0	Participation à la STEP	48'548.45		59'266.15		56'765.15	
711.380.0	Attribution à la réserve	32'964.75		15'265.85		22'330.55	
711.390.71	Imputation interne des amortissements	11'880.00		11'880.00		11'880.00	
711.434.0	Taxes d'exploitation		44'205.35		50'000.00		50'101.65
711.434.1	Taxe de base réseau		26'366.40		25'000.00		27'109.50
711.434.2	Taxe de base STEP		28'445.20		25'000.00		27'334.95
711.436.0	Part. taxe micropolluants						2'088.00
711.436.1	Retenues s/salaires AVS/AI/AC		54.60		32.00		78.70
711.436.2	Retenues LPP						90.10
712	STEP Intercantonale	63'511.00	63'511.00	76'731.00	76'731.00	73'900.80	73'900.80
712.300.0	Jetons et frais de la commission	240.00		200.00		0.00	
712.301.0	Salaires	9'368.65		14'000.00		10'859.15	
712.303.0	Cotisations aux ass. sociales	1'435.30		2'165.00		1'687.75	
712.304.0	Cotisations caisses prévoyance	1'345.35		1'600.00		1'475.45	
712.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents	488.00		816.00		531.40	
712.312.0	Eau, énergie, combustible STEP	6'850.00		8'000.00		9'682.50	
712.313.0	Achat chlorure	4'912.25		5'500.00		4'313.80	
712.314.0	Entretien et rénovation des installations	5'801.85		10'000.00		15'426.55	
712.314.1	Frais d'analyses	7'347.60		9'000.00		8'143.20	
712.315.0	Frais traitement des boues et tracteurs	15'245.20		16'800.00		15'760.30	
712.315.1	Traitement déchets dégrillage	1'746.95		1'800.00		1'436.05	
712.317.0	Dédommagements (déplacements)	925.60		800.00		813.60	
712.318.0	Assurances (ECAB, RC)	3'811.90		4'000.00		3'771.05	
712.318.1	Téléphone			50.00		0.00	
712.318.2	Participations étude STEP régionale	3'992.35		2'000.00		0.00	
712.436.0	Remboursement de tiers						8.60
712.436.1	Retenues sociales s/salaires		580.80		875.00		676.00
712.436.2	Retenues LPP		672.65		750.00		737.70
712.452.0	Participations reçues des communes		62'257.55		75'106.00		72'478.50

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
72	Ordures ménagères	179'350.35	177'454.65	183'957.15	179'299.30	190'159.85	188'804.60
721	Déchetterie communale	53'208.10	51'312.40	53'257.85	48'600.00	55'848.90	54'493.65
721.317.0	Dédommagements (déplacements)			100.00		129.60	
721.318.0	Frais de ramassage, ordures ménagères	17'118.95		15'500.00		18'735.75	
721.318.1	Frais de ramassage couches-culottes	1'800.00		1'200.00		1'200.00	
721.352.0	Participation déchetterie intercommunale	34'289.15		36'457.85		35'783.55	
721.434.0	Taxes d'utilisation		31'408.00		32'000.00		34'008.00
721.435.1	Ristourne taxes déchets (AIR-PRO)		19'804.40		16'500.00		20'435.65
721.435.2	Location remorque pour déchetterie		100.00		100.00		50.00
722	Déchetterie intercantonale	126'142.25	126'142.25	130'699.30	130'699.30	134'310.95	134'310.95
722.301.0	Salaires déchetterie	27'481.85		28'000.00		28'484.35	
722.303.0	Cotisations aux ass. sociales	1'175.95		1'300.00		1'362.65	
722.304.0	Cotisations caisses de prévoyance	421.80		430.00		397.45	
722.305.0	Cotisations aux assurances maladie et accidents	1'113.35		790.00		1'113.85	
722.311.0	Achat de machines et matériel	6'002.50		1'000.00		14'202.80	
722.315.0	Entretien installations et matériel	1'796.55		500.00		949.10	
722.317.0	Dédommagements (déplacements)	619.40		500.00		1'270.70	
722.318.0	Frais de ramassage, décharge	71'198.90		82'000.00		70'350.75	
722.390.0	Imputation interne des intérêts	1'068.45		915.80		915.80	
722.390.72	Imputation interne des amortissements déchetterie	15'263.50		15'263.50		15'263.50	
722.435.0	Recyclage ramassage		16'536.30		15'000.00		20'475.65
722.435.1	Dépôt de déchets (déchetterie)		3'936.20		3'500.00		2'987.00
722.436.1	Retenues sociales s/salaire		475.90		500.00		545.75
722.436.2	Retenues LPP		210.95		215.00		198.75
722.436.3	Remboursements de tiers		581.60				681.50
722.452.0	Participations des communes		104'401.30		111'484.30		109'422.30
74	Cimetière	3'280.65	3'144.65	2'488.00	3'135.00	2'719.30	750.15
74.301.0	Salaires	1'793.70		1'300.00		1'488.70	
74.303.0	Cotisations aux ass. sociales	277.05		155.00		231.40	
74.305.0	Cotisations aux ass. maladie accidents	78.60		93.00		58.30	
74.306.0	Cotisations caisses de prévoyance	165.10		240.00		114.95	
74.314.0	Frais d'entretien	761.20		500.00		791.75	
74.317.0	Vacations	30.00		200.00		34.20	
74.318.0	Frais et émoluments administratifs	175.00				0.00	
74.434.0	Taxes d'entrées personnes extérieur		1'450.00		1'450.00		0.00
74.435.0	Frais et taxe d'ensevelissement		1'200.00		1'200.00		600.00
74.436.0	Travaux pour des tiers		300.00		300.00		0.00
74.436.1	Retenues s/ salaire AVS-AI-AC		112.10		65.00		92.65
74.436.2	Retenues LPP		82.55		120.00		57.50

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
75	Correction des eaux et endiguements	1'202.40	0.00	3'250.00	0.00	918.00	
75.301.0	Salaires					0.00	
75.314.0	Travaux de conservation des ouvrages	25.80		1'000.00		0.00	
75.317.0	Dédommagements, déplacements	426.60		400.00		168.00	
75.364.0	Entretien Riaud de Marnand			600.00		0.00	
75.364.1	Endiguement ruisseau des Roches			500.00		0.00	
75.364.2	Endiguement de la Broye	750.00		750.00		750.00	
78	Protection de la nature	1'130.00	130.00	1'150.00	150.00	1'130.00	130.00
78.314.0	Contrôle du feu bactérien	130.00		150.00		130.00	
78.365.0	Aide à la protection de l'environnement	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
78.436.0	Remboursements de tiers		130.00		150.00		130.00
79	Aménagement du territoire	7'425.50	6'185.75	14'650.00	3'000.00	3'578.10	3'061.00
79.300.0	Jetons et frais de la commission	154.60		500.00		358.00	
79.313.0	Achat plaques rues et no de maisons	142.00		150.00		162.55	
79.317.0	Dédommagements, déplacements	4'823.70		2'500.00		1'627.30	
79.318.0	Honoraires des urbanistes	200.00		10'000.00		250.00	
79.318.1	Permis de construire	1'300.00		500.00		450.00	
79.318.2	Emoluments administratifs (intercapi + RF)	205.20		400.00		30.25	
79.319.0	Cotisations Cité de l'Energie	600.00		600.00		600.00	
79.365.0	Subvention communale					100.00	
79.431.0	Autorisations de construire		6'075.00		3'000.00		3'061.00
79.461.0	Subvention cantonale		110.75				0.00
8	Economie	2'512.40	2'450.00	2'600.00	1'225.00	2'701.20	2'450.00
81	Forêts	2'512.40	2'450.00	2'600.00	1'225.00	2'701.20	2'450.00
81.317.0	Dédommagements (déplacements)	62.40		150.00		251.20	
81.351.1	Part. à la corporation forêts Glâne Nord	2'450.00		2'450.00		2'450.00	
81.423.0	Fermage		49.00		49.00		49.00
81.480.81	Prélèvement s/réserve Lothar		2'401.00		1'176.00		2'401.00

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	Finances et impôts	400'529.99	1'946'809.00	394'390.50	2'048'228.55	636'687.68	2'324'140.85
90	Impôts	9'168.60	1'577'968.40	8'000.00	1'661'470.80	57'360.65	1'906'101.25
90.317.0	Dédommagements, déplacements	2'091.20		500.00		1'314.80	
90.318.0	Frais de rappels et poursuites	364.40		500.00		4'094.45	
90.318.1	Frais encaissement SCC/ impôt cant. véhicules	323.70		1'000.00		1'297.00	
90.319.0	Remboursement d'impôts					18.65	
90.319.1	Pertes sur débiteurs-impôts	2'043.05		2'000.00		45'438.50	
90.322.0	Intérêts rémunérateurs	3'408.05		3'000.00		4'865.25	
90.329.0	Escomptes d'impôts	938.20		1'000.00		332.00	
90.400.0	Impôts sur le revenu PP		1'200'076.05		1'200'000.00		1'220.590.25
90.400.1	Impôts sur la fortune PP		71'000.00		78'990.00		78'990.00
90.400.2	Impôts à la source		18'266.80		10'000.00		21'013.90
90.400.4	Impôts sur les prestations en capital		9'785.00		10'000.00		27'650.50
90.400.9	Impôts exercices précédents PP		-119'566.50		1'000.00		31'626.85
90.401.0	Impôts sur le bénéfice PM		23'500.00		45'649.50		45'649.50
90.401.1	Impôts sur le capital PM		8'000.00		8'097.30		8'097.30
90.401.9	Impôts exercices précédents PM		50'923.05		5'000.00		70'894.35
90.402.0	Contributions immobilières		166'380.80		180'000.00		191'306.50
90.403.0	Impôts sur les gains immobil. et plus-values		11'307.90		25'000.00		53'703.30
90.404.0	Impôts sur les mutations		80'725.05		40'000.00		88'130.60
90.405.0	Impôts sur les successions et donations		1'049.15		1'000.00		4'491.00
90.436.0	Remboursement frais de rappel et poursuites						364.85
90.436.2	Intérêts moratoires		1'196.50		2'000.00		2'568.90
90.436.3	Intérêts compensatoires		4'159.90		2'500.00		6'984.85
90.441.0	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		51'164.70		52'234.00		54'038.60
930	Péréquation financière	0.00	257'911.00	0.00	277'301.00		277'301.00
930.462.00	Attribution de la péréquation des ressources		213'471.00		230'998.00		230'998.00
930.462.01	Attribution de la péréquation des besoins		44'440.00		46'303.00		46'303.00

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
940	Gérance fortune et dettes	247'818.24	17'867.15	262'600.00	17'898.25	278'545.73	17'675.95
940.318.0	Frais bancaires et Postfinance	2'134.80		2'000.00		2'083.23	
940.322.0	Intérêts des dettes	76'780.09		91'710.00		107'561.05	
940.330.0	Amortissements obligatoires	168'890.00		168'890.00		168'890.00	
940.390.70	Imputation interne eau potable	13.35				11.45	
940.420.0	Intérêts des capitaux		66.25		150.00		27.70
940.490.0	Imputation interne des intérêts				100.00		0.00
940.490.70	Imputation interne des amortissements/eau		4'852.45		4'852.45		4'852.45
940.490.71	Imputation interne des amortissements/STEP		11'880.00		11'880.00		11'880.00
940.490.72	Imputation interne des intérêts déchetterie		1'068.45		915.80		915.80
942	Immeubles	111'547.20	77'798.95	108'527.00	76'295.00	103'644.85	107'799.15
942.301.1	Traitement du personnel de conciergerie	29'465.80		29'200.00		30'043.60	
942.303.0	Cotisations aux ass. sociales	4'224.90		3'900.00		4'466.15	
942.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	2'932.05		2'260.00		2'533.95	
942.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents	1'529.20		1'530.00		1'324.50	
942.311.1	Achat café Halle	1'428.00		1'000.00		1'171.00	
942.312.0	Eau, énergie combustible Croix-Blanche	2'323.70		2'500.00		0.00	
942.312.1	Eau, énergie, combustible Halle	16'542.08		20'000.00		18'999.35	
942.312.3	Eau, énergie, combustible EF	6'287.65		6'000.00		6'764.15	
942.312.4	Eau, énergie, Cabane	566.40		600.00		450.40	
942.312.5	Taxe STEP, terrains non construits	1'801.25				1'910.60	
942.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments/Croix-Blanche	5'250.25		5'000.00		1'351.00	
942.314.1	Entretien Halle polyvalente	20'664.87		20'000.00		16'915.50	
942.314.11	Entretien extérieur Halle	1'537.55		500.00		145.40	
942.314.2	Entretien/réparation Buvette FC			500.00		134.05	
942.314.3	Entretien et réparation EF	5'228.70		3'000.00		4'319.45	
942.314.4	Entretien Cabane forestière	766.65		500.00		3'416.65	
942.314.5	Entretien/réparation Stand tir			500.00		0.00	
942.317.0	Dédommagements Croix-Blanche	1'087.85		500.00		0.00	
942.317.1	Dédommagements bâtiments	972.00		500.00		564.40	
942.317.2	Dédommagements Buvette FC					45.00	
942.317.3	Dédommagements EF	37.50		100.00		72.80	
942.317.4	Dédommagements Cabane	435.00		500.00		119.40	

		Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
942.318.0	Assurances diverses, ECAB, RC, Croix-Blanche	1'043.20		1'050.00		1'043.20	
942.318.1	Assurances ECAB, RC Halle	5'684.95		5'600.00		5'484.95	
942.318.2	Assurance Buvette FC	1'151.20		1'200.00		1'087.00	
942.318.3	Assurances ECAB, RC EF	401.50		402.00		401.50	
942.318.4	Assurance Cabane forestière	184.95		185.00		337.60	
942.318.5	Assurance Stand de tir			1'500.00		543.25	
942.423.0	Loyer Croix-Blanche		27'400.00		30'000.00		30'000.00
942.423.1	Loyer Halle polyvalente		19'357.95		19'000.00		15'318.25
942.423.3	Loyer Ecole des filles		10'715.65		9'000.00		12'750.00
942.423.35	Loyer (Cococinel)		7'200.00		5'400.00		7'200.00
942.423.4	Loyers Cabane forestière		5'770.00		6'500.00		7'610.00
942.423.5	Loyers Parchets communaux		1'915.55		1'915.00		1'915.55
942.423.6	Loyer pot commun						25'447.20
942.435.1	Vente de cafés à la Halle		1'493.00		1'300.00		1'402.00
942.436.0	Remboursements de tiers et d'assurances		771.10		500.00		3'072.35
942.436.1	Retenues sociales s/salaire AVS-AI-AC		1'709.70		1'580.00		1'807.90
942.436.2	Retenues LPP		1'466.00		1'100.00		1'275.90
99	Autres postes	31'995.95	15'263.50	15'263.50	15'263.50	197'136.45	15'263.50
99.332.0	Amortissements supplémentaires	31'995.95		15'263.50		197'136.45	
99.490.72	Imputation interne amortissement déchetterie		15'263.50		15'263.50		15'263.50
Total		2'746'139.76	2'560'812.20	2'691'710.00	2'668'509.55	2'971'249.46	2'995'758.81
Excédent		185'327.56		23'200.45			24'509.25

BILANS COMPARES		Comptes 2015		Comptes 2016	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
1	Actifs	6'925'445.08		7'134'279.37	
10	Bilan	98'886.93		236'858.48	
100	Patrimoine financier	1'821.30		1'204.60	
100.00	Caisse	1'521.30		904.60	
100.72	Caisse déchetterie	300.00		300.00	
101	Caisse	70'350.68		226'573.08	
101.00	Post finance	71'455.93		227'678.33	
101.03	Versements SBVR non identifiés	-1'105.25		- 1'105.25	
102	Banque	26'714.95		9'080.80	
102.09	BCF	26'714.95		9'080.80	
111	Débiteurs	-310'067.36		- 99'617.71	
111.00	Compte-courant Etat	-310'067.36		- 99'617.71	
112	Impôts	6'352'382.60		7'516.469.35	
112.10	Décompte impôts 2010	958'116.95		958'547.60	
112.11	Décompte impôts 2011	932'228.15		923'338.15	
112.12	Décompte impôts 2012	929'118.40		925'085.80	
112.13	Décompte impôts 2013	1'090'003.10		976'120.70	
112.14	Décompte impôts 2014	669'693.25		982'204.70	
112.15	Décompte impôts 2015			981'822.25	
112.16	Décompte impôts 2016			1'273.30	
112.28	Décompte impôts 2008	873'714.05		871'942.20	
112.29	Décompte impôts 2009	899'508.70		896'134.65	
113	Dédommagements à recevoir	-5'983'168.40		- 7'025'086.20	
113.08	Acompte impôts 2008	-868'834.50		- 868'834.50	
113.09	Acompte impôts 2009	-889'608.25		-889'608.25	
113.10	Acompte impôts 2010	-951'369.75		-951'369.75	
113.11	Acompte impôts 2011	-912'613.90		-912'613.90	
113.12	Acompte impôts 2012	-917'088.60		-917'181.75	
113.13	Acompte impôts 2013	-945'253.60		- 947'568.15	
113.14	Acompte impôts 2014	-666'673.75		- 952'181.95	
113.15	Acompte impôts 2015	168'273.95		- 871'343.65	
113.16	Acompte impôts 2016			285'615.70	
115	Autres débiteurs	188'251.00		196'415.40	
115.00	Débiteurs	188'248.55		196'412.95	
115.01	Impôt anticipé	2.45		2.45	

		Comptes 2015		Comptes 2016	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
119	Autres créances	368.43		0.00	
119.70	TVA à récupérer eau	368.43			
120	Titres et placements	50'194.05		50'219.15	
120.00	BCF, épargne	27'283.15		27'296.80	
120.70	BCF, réserve d'eau	22'910.90		22'922.35	
121	Actions et parts sociales	19'960.00		19'960.00	
121.72	Capital-actions SAIDF, Châtillon	19'960.00		19'960.00	
123	Immeubles	1.00		1.00	
123.00	Immeubles	1.00		1.00	
139	Transitoires	293'285.80		187'270.62	
139.00	Compte transitoire impôts	219'300.00		53'746.80	
139.10	Actifs transitoires	73'985.80		133'523.82	
140	Patrimoine administratif	122'513.65		107'250.15	
140.00	Terrains zone utilité publique	30'000.00		30'000.00	
140.34	Place de sport	1.00		1.00	
140.72	Déchetterie	92'512.65		77'249.15	
141	Patrimoine administratif	518'819.40		409'292.60	
141.00	Routes et génie civil	215'978.40		155'978.40	
141.01	Service des eaux	30'442.80		15'882.85	
141.20	Epuration des eaux	272'398.20		237'431.35	
143	Bâtiments	5'403'434.63		5'407'222.98	
143.00	Bâtiments scolaires	186'169.00		162'919.00	
143.01	Ecole Nucalis	4'050'200.33		3'922'700.33	
143.02	Halle	15'294.25		162'236.95	
143.10	Plan cadastral	92'166.30		98'989.70	
143.15	Stand de tir et installations	560'184.60		615'277.05	
143.16	Café-restaurant Croix- Blanche	6'058.15		6'058.15	
143.17	Cabane forestière	37'856.20		1.00	
143.34	Buvette FC	455'505.80		439'040.80	

		Comptes 2015		Comptes 2016	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
145	Forêts	1.00		1.00	
145.00	Forêts	1.00		1.00	
146	Mobilier, machines, véhicules	81'477.70		48'985.70	
146.00	Mobilier, machines, véhicules	81'477.70		48'985.70	
149	Autres biens	89'104.65		79'036.85	
149.00	Autres biens	89'104.65		79'036.85	
2	Passifs		6'925'445.08		7'109.770.12
200	Engagements courants		169'718.71		190'482.89
200.00	Créanciers		62'916.27		63'399.72
200.01	Passifs transitoires, fonctionnement		106'460.94		116'056.47
200.02	Passifs transitoires, investissements				10'000.00
200.04	Impôt à la source, retenues		341.50		0.00
200.06	Créanciers salaires				1'026.70
209	Autres engagements		4'430.00		4'420.00
209.01	Dépôts clés bâtiments		4'430.00		4'420.00
220	Dettes à long terme		5'219'460.00		5'274'690.00
220.06	Emprunt Post finance Croix-Blanche		526'400.00		509'600.00
220.07	Emprunt Post finance Nucalis		3'480'000.00		3'420'000.00
220.08	Emprunt BCF Nucalis		650'000.00		650'000.00
220.08	Emprunt BCF Stand de tir		563'060.00		545'090.00
220.09	Emprunt bureau Siviriez				150'000.00
240	Comptes de fonctionnement		15'000.00		60'000.00
240.01	Provision pour pertes sur débiteurs		15'000.00		60'000.00
280	Réserves		255'247.18		318'588.04
280.00	Réserves obligatoires abris PC		43'989.25		43'989.25
280.62	Réserve routes		13'000.00		13'000.00
280.70	Réserve eau		94'750.68		138'161.99
280.71	Réserve EU, maintien de la valeur		68'577.55		90'908.10
280.81	Réserve reboisement Lothar		34'929.70		32'528.70
290	Capital		1'261.589.19		1'261.589.19
290.00	Fortune nette		1'261'589.19		1'261'589.19
	<i>Total</i>	6'925'445.08	6'925'445.08	7'134'279.37	7'109'770.12
	<i>Excédent</i>			24'509.25	

ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL

Du 1 novembre 2016 au 31.03.2017, le Conseil communal de Châtonnaye :

NOVEMBRE

A participé à l'assemblée de la RGV, de l'ACF, de l'ABMG, du CSPI, du RSG et de l'Entente sociale et à la visite de la station OFCOM et de la nouvelle école de Villaz-st-Pierre
A approuvé le transfert des données du contrôle des habitants pour l'encaissement de la redevance radio-télé par l'intermédiaire du système ECH-21, géré par l'Etat de Fribourg
A pris connaissance du programme FRI-TIME 2017 qui proposera 15 activités
A pris note de l'exigence de dépolluer le site « Caramoulet »
A réceptionné les travaux du mur du cimetière

DECEMBRE

A participé à l'assemblée du CO de la Glâne, du Bicubic, de l'AsCoGlâne, de la Corporation forestière FARZIN, du GAGN
A nommé M. Jean-François Joye, préposé à la distribution du matériel de vote
A modifié le système de calcul des subventions aux sociétés locales et versé les subventions 2016
A décidé de fermer le bureau communal pendant les Fêtes de fin d'année
A pris acte de la réorganisation des arrondissements forestiers. Châtonnaye est dans le 4 ^e arrondissement géré par M. Patrick Rossier

JANVIER

A participé à l'assemblée de l'Endiguement de la Broye, de la SAIDF, de Forêt Fribourg,
A reçu 36 invités au souper annuel 2016
A rendu visite au camp de ski des écoles
A pris note des remarques et exigences du Service de sécurité alimentaire (SAAV) suite à l'inspection du réseau d'eau potable.
A pris acte des félicitations de l'entreprise SRS pour la bonne qualité des plastiques récupérés
A approuvé l'exploitation des services de l'entreprise « Oust » sur le territoire de la commune
A renoncé à éditer un règlement communal sur les chiens, jusqu'à nouvel avis.

FEVRIER

A pris acte du droit d'être entendu annoncé par la DAEC au sujet de la révision générale du Plan d'Aménagement Local et a pris les mesures nécessaires à l'acceptation du nouveau PAL.

MARS

A pris note de la démission de M. David Tanniger du poste d'aide à la déchetterie au 31 mai 2017 et le remercie pour le travail accompli à son entière satisfaction.

A fait valoir son droit d'être entendu dans le cadre de la procédure de révision générale du Plan d'Aménagement local.

A félicité Mme Julia Page qui a fêté ses 90 ans, le 22 mars, entourée de sa famille.

PERMIS COMMUNAUX

15.11.16	Permis délivré pour l'installation d'un poêle à bois, à Mme Monique Schmid à l'impasse de la Planche aux Veaux 11
23.03.17	Permis délivré pour la transformation du couvert à voitures existant en garage, à Mme Claire-Lise Page et M. Bashkim Loxhaj à la Rte du Pré Terrapon 10
05.04.17	Permis délivré pour l'aménagement d'un couvert à voitures, à Mmes Aurélia et Joëlle Plancherel, au Ch. des Grands-Champs 5

PERMIS CANTONAUX

24.11.16	Permis délivré pour l'aménagement de 2 logements, à M. Anthony Guillod à la route de Villarimboud 17
02.12.16	Permis délivré pour la construction d'une villa familiale, à M. et Mme Eric et Delphine Demierre à l'impasse de la Planche aux Veaux 9A
16.12.16	Permis délivré pour l'aménagement d'un studio et d'un couvert, à M. Mazreku Tahir, à l'impasse du Pré de la Forge 17
19.12.16	Permis délivré pour la transformation de la ferme, à M. Sébastien Gillon, au chemin de la Chaussy 6
22.12.16	Permis délivré pour l'aménagement de 7 logements, au Bénéfice de la cure de Châtonnaye, à la Route de Fribourg 2A et 2B

Travaux de rénovation - informations

Dès le **01.01.2017**, toutes les demandes de subventions pour les travaux dont le but est l'économie d'énergie devront être faites « en ligne », sur le site Internet du Service de l'énergie SdE à l'adresse www.fr.ch/sde rubrique *Subventions*, au moyen des formulaires ad hoc. Et ceci, **AVANT** le début des travaux.

RESEAU D'EAU

Information sur la qualité de l'eau du réseau

Conformément à l'art. 275 d de l'ODAI (Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires) en vigueur depuis le 1er mai 2002, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée. Il doit le faire au moins une fois par année de manière exhaustive.

Qualité microbiologique et chimique :

Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

Dureté totale :

La dureté totale de l'eau se situe à 37,6 °fH . Cette dureté est fonction de la nature chimique du sous-sol.

Teneur en nitrate :

La teneur en nitrate est de 29 mg/l. quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.

Provenance de l'eau :

100 % eau de source.

Traitement de l'eau :

L'eau provenant des sources de Macconnens, et de Bolossa sur la commune de Villarimboud subit un traitement aux UV.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration communale à la Route de Romont 8, par téléphone au 026/658.12.37 ou par courriel : commune@chatonnaye.ch

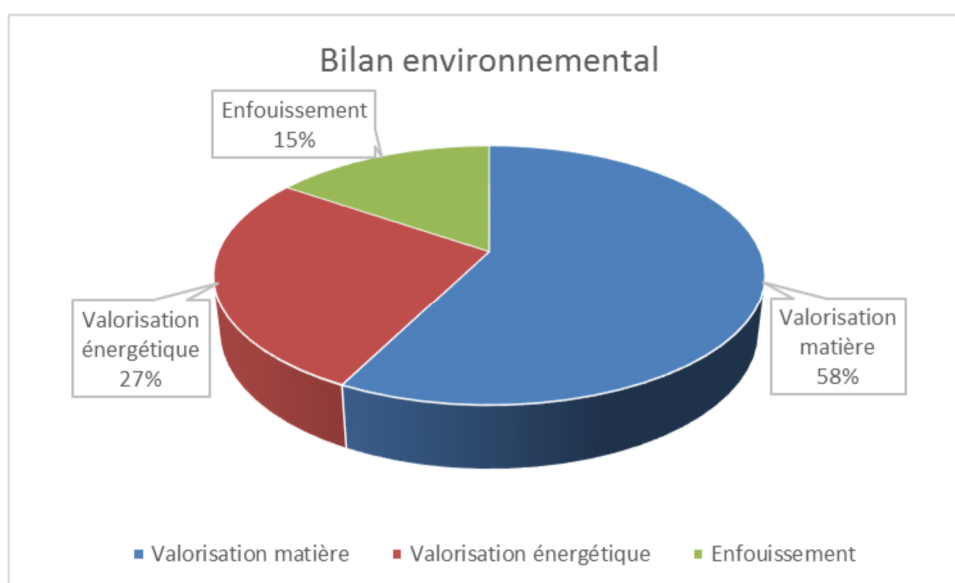


Le Conseil communal

Déchetterie statistiques 2016

Déchets	Tonnes	Filière de traitement	Pourcentage	Kg par habitant
ALIM.-HUILE SC200125	1.60	Valorisation matière	0.22%	0.7
BOIS	118.69	Valorisation matière	16.33%	50.8
BOIS PALETTES RÉUTIL	1.300	Valorisation matière	0.18%	0.6
DI-INCINÉRABLES	2.07	Valorisation énergétique	0.28%	0.9
DS-HUILE MINÉRALE	1.40	Valorisation énergétique	0.19%	0.6
DS-PEINTURE	0.21	Valorisation énergétique	0.03%	0.1
DS-PILES	0.25	Valorisation énergétique	0.03%	0.1
FE-FER BLANC/ALU	10.98	Valorisation matière	1.51%	4.7
FE-FERRAILLE	36.99	Valorisation matière	5.09%	15.8
INERTE	112.38	Enfouissement	15.46%	48.1
OM-ENCOMBRANTS	85.48	Valorisation énergétique	11.76%	36.6
ORDURES MÉNAGÈRES	72.8	Valorisation énergétique	10.01%	95.8
PC-CARTONS	37.81	Valorisation matière	5.20%	16.2
PC-PAPIER	110.56	Valorisation matière	15.21%	47.3
PLAST.	34.54	Valorisation matière	4.75%	14.8
SENS-PETIT ÉLECTRO	9.22	Valorisation matière	1.27%	3.9
VERRE NON TRIÉ	38.23	Valorisation matière	5.26%	16.4
VERRE BLANC	5.92	Valorisation matière	0.81%	2.5
VERRE BRUN	20.26	Valorisation matière	2.79%	8.7
VERRE VERT	26.33	Valorisation matière	3.62%	11.3
TOTAL	727.02		100%	376

	Tonnes	%
Valorisation matière	417.89	57.48%
Valorisation énergétique	196.75	27.06%
Enfouissement	112.38	15.46%



Déchetterie

Divers rappels et informations

Les déchets ménagers doivent impérativement être mis dans les sacs taxés AIR-PRO Glâne. Désormais, les personnes qui seront prises à jeter des sacs neutres ou venant d'autres communes dans les containers de Châtonnaye seront fortement amendées, sans autre avertissement.

Les crottes et autres litières pour animaux vont dans les sacs taxés.

Les cartons sont séparés du papier. Les berlingots ne vont pas dans le carton mais dans les sacs taxés.

Les meubles doivent être démontés AVANT d'être amenés à la déchetterie. Ainsi, on pourra trier, le bois, le tissu, la ferraille, etc...

Notre déchetterie a reçu les félicitations pour le tri du PET à boissons ainsi que le tri des plastiques.

Le Conseil communal remercie les usagers de la déchetterie de bien vouloir respecter le travail des employés qui répondent aux exigences des autorités communales et des entreprises de recyclage.

* * * * *

Electrobroc

Le centre d'information sur les énergies et l'électricité Electrobroc, renouvelle pour la quatrième fois son offre de visites individuelles. De février à décembre 2017, plus de 50 dates sont proposées aux petits groupes, familles et individuels. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.electrobroc.ch

* * * * *

Tenir les chiens en laisse

Le Service des forêts et de la faune rappelle aux détenteurs de chiens que leur animal doit être tenu en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet. En effet, la période de mise bas des mammifères et des nichées d'oiseaux en forêt débute avec le printemps. Les petits sont bien cachés, mais sans défense, et les chiens peuvent facilement s'en prendre à eux.

Le SFF rend également attentif au fait qu'il ne faut pas nourrir les renards.



Aux mille et un livres

Bibliothèque intercommunale
Ancien bâtiment scolaire
Route de Romont 4
1553 Châtonnaye

Compte-rendu des activités 2016

Les après-midis de contes pour les enfants, la décoration du bâtiment avec nos vaches écossaises à l'occasion de la Fête des Musiques, un bibliothon pour les élèves de 2H à 8H, la tenue d'un stand de livres au marché artisanal de la fanfare, la collaboration à l'activité des dessins de mangas dans le cadre de FriTime, la fenêtre de l'Avent, voilà les animations qui ont jalonné l'année 2016 à la bibliothèque « Aux mille et un livres ».

Les 12 bénévoles ont offert beaucoup de temps pour donner de la vie à la bibliothèque par ces rencontres, mais aussi par l'achat, la préparation des livres et leur mise en valeur, leur accueil lors des ouvertures de prêt.

L'année dernière, 339 lecteurs ont emprunté plus de 6500 livres parmi les 7000 livres à disposition. Il y en a pour tout le monde : enfants, jeunes, adultes, et tous les goûts, ou presque ! N'hésitez pas à passer le pas de porte de la bibliothèque intercommunale.

Nous nous réjouissons de vous accueillir !

<u>Horaires d'ouverture :</u>	<u>Tarifs/an</u>
Mardi 18h30 – 20h00 Mercredi 13h00 – 14h00 Samedi 9h30 – 11h00	Enfant/Etudiant 5.00
Horaire spécial lors des vacances scolaires	Adulte 15.00
affiché à l'entrée ou sur le site des communes	Famille 25.00



La lecture est un passe-temps parfumé de voyages, de rêves, d'humour, de vie....

Bienvenue à vous tous

Votre bibliothèque

Société de tir de Châtonnaye

Reflets de l'année 2016

“ Celui qui n'a pas de rêve, n'a rien à réaliser ! ” Bujar Nrecaj

Comité de la société : Deux changements au comité.

François Ressonig reprend le poste de caissier

Carlo Falciola en tant que membre.

Merci à Christian et Jean-Marc pour les années passées au sein du comité.

Résultats des Challenges de la société :

Challenge Waeber :	1er Jean-Pierre Jaquier	68 pts (sur 72)
	2ème Anders Olofsson	67 pts
	3ème François Ressonig	65 pts
Mémorial Jean-Claude :	1er Anders Olofsson	50 pts (sur 50)
	2ème Jean-Pierre Jaquier	48 pts
	3ème Eliane Ressonig	48 pts
Challenge Devaud :	1er Anders Olofsson	90 pts (sur 100)
	2ème François Ressonig	89 pts
	3ème Jean-Pierre Jaquier	88 pts
Classement J T et Ados :	1er Julien Ruchat	344 pts
	2ème Loris Ressonig	344 pts
	3ème Jeremy Sudan	343 pts
Tir de Clôture :	1er Anders olofsson	89 pts (sur 90)
	2ème Vincent Jaquier	88 pts
	3ème Joëlle Plancherel	87 pts
ROI DU TIR 2017 :	1er Anders Olofsson	441 pts
	2ème Jean-Pierre Jaquier	434 pt s
	3ème Christian Demierre	426 pts

TIR OBLIGATOIRE

Vendredi 28 Avril 2017 --- Vendredi 25 août 2017

de 18h00 à 20h00

Aucune munition ne sera délivrée 30 mn avant la fin des tirs.

Tir en campagne : les 09-10-11 juin 2017 à Villarsiviriaux
 Organisation : Villarsiviriaux, halle d'Orsonnens

Bravo à tous les tireurs, tireuses, pour ces excellents résultats



Envie de bouger, de vous détendre ou tout simplement de passer un agréable moment dans une ambiance sportive et amicale ? Rejoignez-nous !
 Les 3 premières leçons sont gratuites et sans engagement ! Les moniteurs se tiennent à votre entière disposition pour tous renseignements.
 Au plaisir de vous rencontrer !

GROUPES	JOURS	HORAIRES	DESCRIPTIONS	MONITEURS	PRIX ANNUEL (36 sem. de cours)
GYM PARENTS-ENFANTS	LUNDI	16h15 - 17h15	Apprentissage de la gymnastique sous forme ludique Enfants dès 2 ans et demi, avec un parent	Mme Mireille Python 079/ 587.47.20	CHF 100.-
GYM ENFANTINE	MARDI	15h30 - 17h00	Jeux, apprentissage de la gymnastique Enfants dès 4 ans et école enfantine	Mme Barbara Jolliet 079/ 680.85.29	CHF 80.-
POLYSPORT IN-FERIEUR	JEUDI	15h30 - 17h00	Jeux, agrès (de la 3H à la 5H)	Mme Mireille Python 079/ 587.47.20	CHF 80.-
POLYSPORT MOYEN	JEUDI	17h30 - 19h00	Athlétisme, coordination, agilité, sports d'équipe, agrès (de la 6H à la 8H)	Mme Alexandra Dougoud 079/ 575.82.40	CHF 80.-
POLYSPORT SUPERIEUR	JEUDI	19h00 - 20h15	Athlétisme, coordination, agilité, sports d'équipe, agrès (du CO jusqu'à 18 ans)	Mme Alexandra Dougoud 079/ 575.82.40	CHF 80.-
GYM DANCE	JEUDI	20h15 - 21h15	Bouger au rythme de la musique	Mme Erica Barbosa 079/ 554.19.12	CHF 360.-
WELLNESS	MERCREDI	07h00 - 08h00	Gym de maintien adaptée à chacun Coordination en musique, renforcement en douceur, souplesse globale	Mme Nicole Marro 079/ 546.00.68	CHF 250.-
SENIORS DAMES & MESSIEURS	VENDREDI	15h15 - 16h15	Gym de maintien	M. Olivier Pilet 078/ 948 00 68	CHF 210.-
AGRES C1-C2-C3	SAMEDI	08h45 - 10h15	Agrès (dès la 3H)	Mme Sabine Glauser 079/ 784.39.59 Mme Christine	CHF 145.- (incl. prêt juste au corps)
AGRES C2-C3	LUNDI	17h25 - 18h55	Agrès (dès la 3H)	M. Laurent Knöpfli 079/ 699. 98.81 agres.chatonnaye@gmail.com	CHF 145.- (incl. prêt juste au corps)
FITNESS	LUNDI	19h00 - 20h00	Renforcement musculaire et tonicité du corps	Mme Claudine Le Borgne 079/ 287.78.35	CHF 210.-
GYM-FIT	JEUDI	09h25 - 10h25	Condition physique pour tous Tonus en rythme, force et gainage, mobilité par le stretching	Mme Nicole Marro 079/ 546.00.68	CHF 250.-

Collecte de livres pour le Togo

Notre association ACATS œuvre depuis 2011 principalement pour le développement de bibliothèques et d'infrastructures scolaires au Togo, dans le but d'aider les enfants à progresser dans leurs apprentissages scolaires. Deux bibliothèques scolaires ont ainsi vu le jour depuis 2011 grâce à ACATS dans la ville de Kpalimé, au sud du pays. Les résultats des élèves ayant l'accès à ces salles de lecture se sont améliorés de façon spectaculaire. Les livres offrent à ces jeunes lecteurs, mais aussi aux adultes : ouverture au monde, éveil de la curiosité et de l'imagination, ainsi que l'accès au savoir.



Encouragée par l'impact très positif des deux bibliothèques déjà créées, notre association mène le projet d'ouvrir une troisième bibliothèque cette année, dans l'école d'Agoekodzi pour laquelle l'ACATS finance la construction d'un bâtiment..

Pour alimenter cette nouvelle salle de lecture, nous sommes encore à la recherche de livres :

- Livres pour enfants en âge scolaire
- Livres pour adolescents (romans, BD, documentaires, etc.)
- Livres pour étudiants (littérature française, documentaires, dictionnaires)

Nous récupérons donc volontiers vos livres (en bon état s.v.p.) dont vous n'avez plus l'utilité, pour leur offrir une seconde vie au Togo. Vous pouvez nous contacter au 026 658 00 48, ou les déposer directement à l'adresse : Impasse des Chaffeirus 18, Châtonnaye.

Notre association reçoit bien sûr aussi volontiers des dons qui pourront servir à :

- acheminer ce matériel au Togo par container
- construire des salles de classe
- financer la fabrication de pupitres et de mobilier pour la bibliothèque par des artisans locaux
- financer l'achat de matériel scolaire, etc...

Association Construire un Avenir Togo-Suisse, ACATS

p/a Mohamed Laban et Barbara Gfeller Laban, Impasse des Chaffeirus 18, Châtonnaye

- Mail : gfeller.laban@bluewin.ch

- Site Internet : www.acatogo-suisse.org

- Coordonnées bancaires : Banque Raiffeisen Moléson, Agence Glâne, 1680 Romont
IBAN CH14 8012 9000 0162 7286 3

Merci pour votre soutien !